

DOSSIER DE PRESSE

Prix Droits Humains 2019 du CCBE Iran : avocats en danger

Jeudi 28 novembre 2019

#Avocatsendanger

#Libérezlesavocatsiraniens

Conseil des barreaux européens

La voix des avocats européens

Rue Joseph II, 40/8 - B-1000 Bruxelles
+32 (0)2 234 65 10 | ccbe@ccbe.eu | www.ccbe.eu

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prix droits humains 2019 du CCBE

28/11/2019

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) décerne son Prix droits humains de 2019 à quatre avocats iraniens actuellement en prison : Nasrin Sotoudeh, Abdolfattah Soltani, Mohammad Najafi et Amir Salar Davoudi.



Nasrin Sotoudeh : 38 ans de prison et 148 coups de fouet

Eminente avocate iranienne, elle a consacré sa carrière notamment à la défense de femmes et enfants victimes de violences familiales mais aussi à la défense de plusieurs activistes et journalistes iraniens. Elle a également défendu de jeunes condamnés à mort pour des faits commis alors qu'ils étaient mineurs, des femmes victimes d'attaque à l'acide, des minorités religieuses. Depuis 2016, elle défend des femmes poursuivies par la justice et la police parce qu'elles refusent de porter le hijab. C'est pour avoir défendu des manifestantes contre le port obligatoire du voile que les autorités l'ont une nouvelle fois arrêtée en juin 2018.

Abdolfattah Soltani : 10 ans de prison

Avocat et cofondateur du Centre des défenseurs des droits de l'homme, il est en détention depuis 2011. Il a passé la plus grande partie de sa carrière d'avocat à défendre des prisonniers politiques. Son état de santé est très préoccupant, il souffre de troubles cardiaques sévères. Depuis 2016, aucun congé ne lui a été autorisé.

Mohammad Najafi : 17 ans de prison et 74 coups de fouet

Avocat particulièrement actif dans la défense de prisonniers politiques iraniens, la répression qu'il subit n'a fait que s'amplifier dernièrement. Il a été condamné à de multiples reprises pour « trouble de l'État [disturbing the State] », « publication de mensonges », « collaboration avec des États ennemis via des transferts d'informations dans des

interviews », « propagande contre l'État » et « insulte au Guide suprême », « publications de mensonges sur internet (...) dans l'intention de troubler l'opinion publique ».

Amir Salar Davoudi : 30 ans de prison, 111 coups de fouet et une amende d'environ 4000 \$

Connu pour avoir défendu de nombreux prisonniers politiques et membres de minorités religieuses ou ethniques, il est très actif sur les réseaux sociaux. Il a été arrêté le 20 novembre 2018. Ses condamnations sont basées sur de multiples chefs d'accusation : « insulte envers les autorités », « outrage au Guide suprême », « propagande contre le régime », « création d'un groupe en vue de porter atteinte à la sécurité nationale ».

À propos du CCBE

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) représente les barreaux de 45 pays, soit plus d'un million d'avocats européens. Davantage d'informations concernant le Prix droits humains du CCBE et les lauréats précédents sont disponibles [ici](#).

Pour plus d'information,
contacter Karine Métayer
Responsable de la communication
+32 (0)2 234 65 10
metayer@ccbe.eu

Les lauréats : les avocats iraniens Nasrin Sotoudeh, Abdolfattah Soltani, Mohammad Najafi et Amirsalar Davoudi

Nasrin Sotoudeh



Nasrin Sotoudeh est une éminente avocate iranienne du barreau de Téhéran, défenseuse des droits humains. Diplômée de l'examen du barreau depuis 1995, elle a consacré en partie sa carrière à la défense de femmes et d'enfants victimes de violences familiales mais aussi à la défense de plusieurs activistes et journalistes iraniens.

Elle a dû attendre huit ans pour obtenir l'autorisation d'exercer en tant qu'avocate. À l'époque déjà, elle était surveillée de près par les services de renseignements qui la jugeaient bien trop impliquée dans l'opposition.

Ses premiers dossiers sont ceux de jeunes condamnés à mort pour des faits commis alors qu'ils étaient mineurs. Durant sa carrière, Nasrin Sotoudeh a également défendu les femmes victimes d'attaque à l'acide, les minorités religieuses et différentes campagnes en faveur des droits humains, dont celle pour l'abolition de la peine de mort. C'est pour avoir défendu des manifestantes contre le port obligatoire du voile que les autorités l'ont une nouvelle fois arrêtée en juin 2018.

Depuis 2016, elle défend en effet des femmes qui sont poursuivies par la justice et la police parce qu'elles refusent de porter le hijab.

Le CCBE la soutient depuis 2010, au moment où elle a été arrêtée pour « propagande contre l'État » et « conspiration mettant en danger la sécurité de l'État ». Elle a été condamnée en 2011 à une peine de 11 années de prison assortie d'une interdiction de pratiquer sa profession et de quitter le pays pour une durée de 20 années. Grâce à la mobilisation internationale, elle a été libérée en 2013.

Nasrin Sotoudeh a été condamnée *in absentia* à 5 ans de prison le 4 septembre 2016. Cependant, elle ne prit connaissance de sa peine que le 13 juin 2018 lorsqu'elle fut arrêtée afin d'effectuer cette peine à la prison d'Evin. Le 30 décembre 2018, elle a été condamnée à 33 années d'emprisonnement et 148 coups de fouet.

En 2012, le Parlement européen a décerné à Nasrin Sotoudeh le Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit et elle a reçu en 2018 le Prix international des droits de l'homme Ludovic Trarieux.

Lettres de soutien du CCBE :

- [Sentencing of lawyer Nasrin Sotoudeh \(13/03/2019\)](#)
- [Situation of lawyers in Iran \(01/10/2018\)](#)
- [Arrest of lawyer Nasrin Sotoudeh \(15/06/2018\)](#)
- [Concerns regarding the suspension of Ms Nasrin Sotoudeh's law licence \(24/10/2014\)](#)
- [Solidarity with imprisoned human rights lawyer Nasrin Sotoudeh \(22/11/2012\)](#)
- [Concerns regarding situation of lawyer Ms. Nasrin Sotoudeh \(12/12/2011\)](#)
- [Concerns regarding the sentencing of lawyer Ms. Nasrin Sotoudeh \(14/01/2011\)](#)
- [Concerns regarding the case of lawyer Ms. Nasrin Sotoudeh \(28/09/2010\)](#)

Abdolfattah Soltani



Abdolfattah Soltani est avocat au barreau de Téhéran et l'un des cofondateurs du Centre des défenseurs des droits humains. Il est incarcéré en Iran depuis 2011. Aujourd'hui encore, le régime refuse de lui accorder une libération conditionnelle et de lui fournir des soins de santé adéquats.

Il a passé la plus grande partie de sa carrière d'avocat à défendre des prisonniers politiques. En principe, il aurait déjà dû sortir de prison puisque, selon la loi iranienne, il est possible pour un prisonnier d'être libéré après avoir purgé le tiers de sa peine. Abdolfattah Soltani est actuellement en détention pour une peine de 10 ans d'emprisonnement.

Selon plusieurs sources, le Ministère iranien des Renseignements et de la Sécurité nationale s'opposerait à sa libération étant donné qu'il insiste sur son innocence et ses droits. En octobre 2012, Abdolfattah Soltani a reçu le Prix des droits humains de l'*International Bar Association*.

Lettres de soutien du CCBE :

- [Concerns regarding Abdolfattah Soltani's conditions of imprisonment \(02/10/2015\)](#)
- [Concerns regarding the hunger strike of Mr Abdolfattah Soltani, human rights lawyer \(18/11/2013\)](#)
- [Concerns regarding the sentencing of human rights lawyer, Mr Abdolfattah Soltani \(06/03/2012\)](#)

Mohammad Najafi



Mohammad Najafi est un avocat défenseur des droits humains en Iran qui est particulièrement visé pour avoir exercé sa liberté d'expression. En octobre 2018, Mohammad Najafi a été condamné à trois ans de prison et à une peine inhumaine de 74 coups de fouet pour « trouble de l'État » et « publication de mensonges ». Ce jugement était lié à ses activités d'avocat dans la défense de Vahid Heydari, âgé de 22 ans, mort de façon suspecte en détention au douzième commissariat de police d'Arak entre fin décembre 2017 et début janvier 2018. Avant ce jugement, il avait été détenu de janvier 2018 à avril 2018, en raison de son travail dans l'affaire Vahid Heydari.

En décembre 2018, il a été condamné à 14 années d'emprisonnement pour « collaboration avec des États ennemis via des transferts d'informations dans des interviews », « propagande contre l'État », « insulte au Guide suprême » et « publication de mensonges sur internet (...) dans l'intention de troubler l'opinion publique ». Il a été encore une fois arrêté le

1^{er} avril 2019 alors qu'il avait été libéré quatre jours plus tôt de la prison d'Arak.

Lettres de soutien du CCBE :

- [Sentencing of human rights lawyer Mohammad Najafi \(14/02/2019\)](#)
- [Imprisonment of lawyer Mohammad Najafi \(14/11/2018\)](#)
- [Situation of lawyers in Iran \(01/10/2018\)](#)

Amirsalar Davoudi



Amirsalar Davoudi est un avocat iranien qui a défendu de nombreux prisonniers politiques et membres de minorités religieuses ou ethniques. Il est ouvertement opposé à la politique du régime de Téhéran et est très actif sur les réseaux sociaux : il animait notamment une chaîne Telegram permettant à des avocats défenseurs des droits humains d'échanger.

Le 20 novembre 2018, il est arrêté à son cabinet par des agents du renseignement. Son arrestation est effectuée sans mandat. Les conditions de détention d'Amirsalar Davoudi sont extrêmement préoccupantes : il est en effet maintenu à l'isolement depuis le 20 novembre 2018. Il est incarcéré à la prison d'Evin à Téhéran et n'a été autorisé à recevoir aucune visite, mis à part celle de ses parents le 21 janvier 2019. Il n'a pas pu consulter son avocat, ni s'entretenir avec le médecin de la prison. Des organisations de défense des droits humains

font en outre état de leurs craintes quant à de possibles actes de torture.

Le 1^{er} juin 2019, Amirsalar Davoudi a été condamné par la 15^e chambre du Tribunal révolutionnaire de Téhéran à 30 ans d'emprisonnement, 111 coups de fouet et une amende d'approximativement 4000 \$, sur le fondement de multiples chefs d'accusation : « insulte envers les autorités », « outrage au Guide suprême », « propagande contre le régime », « création d'un groupe en vue de porter atteinte à la sécurité nationale », ce dernier chef d'accusation étant lié à la chaîne Telegram qu'il animait.

Lettres de soutien du CCBE :

- [Sentencing of lawyer Amirsalar Davoudi \(03/09/2019\)](#)
- [Indictment against lawyer Amir Salar Davoodi \(29/04/2019\)](#)
- [Detention of lawyer Amirsalar Davoudi \(21/12/2018\)](#)

Le Prix droits humains du CCBE

L'objectif du Prix droits humains du CCBE est de mettre à l'honneur des avocats ou des organisations d'avocats éminents qui ont fait preuve d'un engagement et d'un sacrifice hors du commun pour préserver les droits humains.

Davantage d'informations sont disponibles sur <https://www.ccbe.eu/actions/human-rights-award/>.

Anciens lauréats du Prix droits humains du CCBE :

2018 : L'avocat polonais, Mikołaj Pietrzak, pour son engagement exceptionnel et son travail continu en faveur des droits humains et de l'État de droit.

2017 : L'avocat géorgien Zaza Khatiaşvili en raison de son travail exceptionnel de soutien envers les avocats persécutés en Géorgie.

2016 : Les quatre avocats turcs qui ont été particulièrement actifs dans la défense des droits humains et de de l'état de droit en Turquie : Ayşe Bingöl Demir, Ayşe Acinikli, Ramazan Demir, ainsi que Tahir Elçi à titre posthume.

2015 : Intigam Aliyev, avocat défenseur des droits humains en Azerbaïdjan qui a consacré toute sa carrière à la protection des droits des individus contre le système répressif du gouvernement azerbaïdjanais.

Le cabinet d'avocats chinois Feng Rui, qui a été particulièrement ciblé lors de la répression des défenseurs des droits humains en juillet 2015.

2014 : L'avocate brésilienne Valdênia Aparecida Paulino Lanfranchi pour avoir dédié sa vie à la défense des plus vulnérables dans les quartiers pauvres de la ville de São Paulo au Brésil.

2013 : Le bâtonnier et les membres du conseil du barreau d'Istanbul pour leur engagement, leur persévérance et leur courage hors du commun dans la lutte pour les droits humains en Turquie.

2012 : Pavel Sapelko, pour son engagement inébranlable dans la lutte pour les droits humains au Bélarus.

2011 : Abderrazak Kilani, en sa qualité de bâtonnier de l'Ordre national des avocats de Tunisie, pour son engagement ainsi que celui de son barreau en faveur des droits humains, particulièrement lors de la révolution du jasmin.

2010 : Les avocats mexicains David Peña Rodríguez et Karla Micheel Salas Ramírez, qui sont membres de l'*Asociación Nacional de Abogados Democráticos* (ANAD) et qui ont représenté les familles des victimes d'assassinats qui n'ont pas fait l'objet d'enquête dans le cadre de l'affaire du Campo Algodonero, également connue sous le nom de féminicides de Ciudad Juárez.

2009 : À titre posthume, l'avocat russe assassin Stanislav Markelov.

2008 : L'avocat chinois défenseur des droits humains Li Heping.

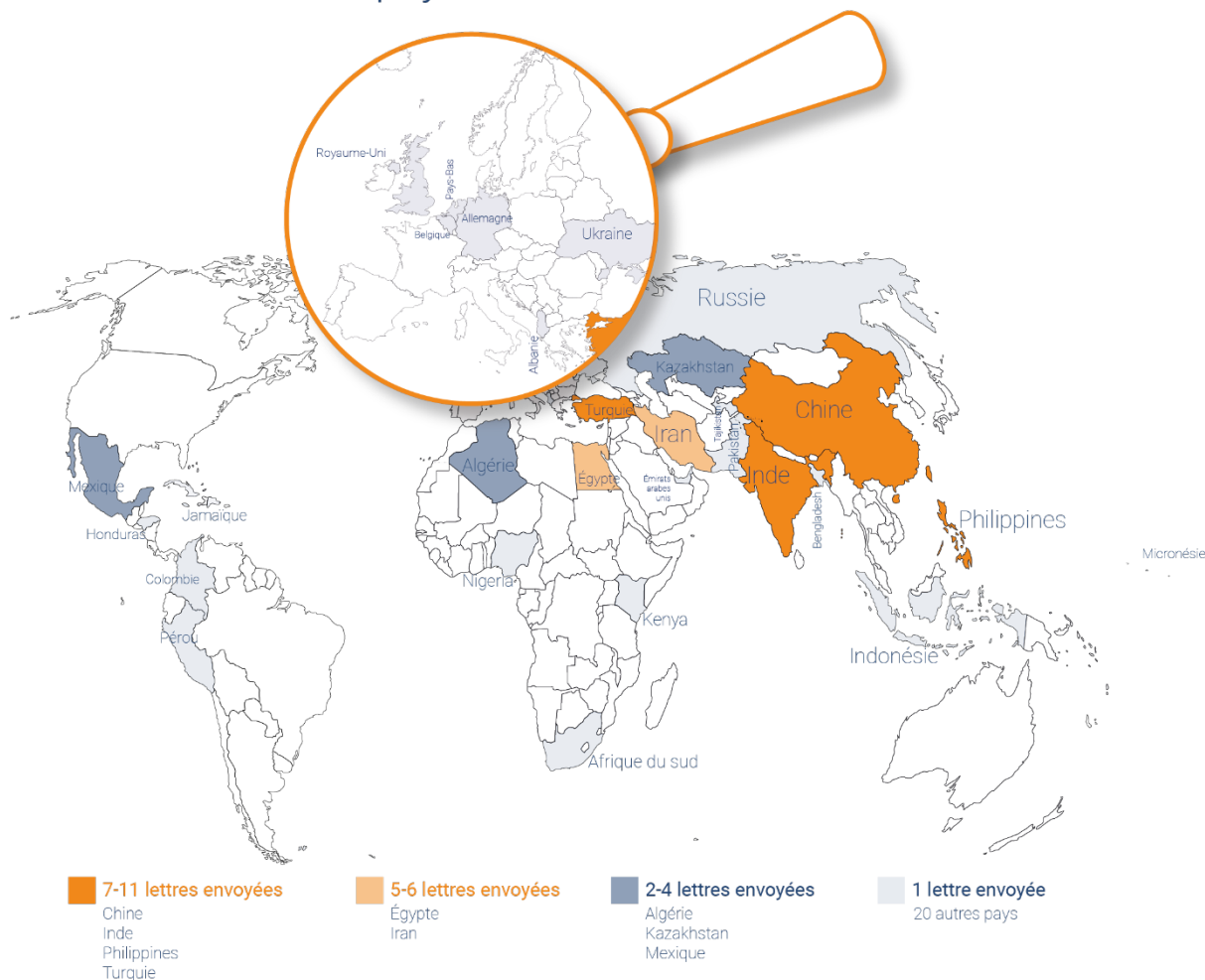
Le groupe d'avocats espagnols qui a représenté les défenseurs et les victimes dans le procès relatif aux attentats commis dans des trains le 11 mars 2004 à Madrid.

2007 : Avocats sans frontières (ASF).

#Avocatsendanger

Les attaques à l'encontre de la profession d'avocat sont de plus en plus fréquentes à travers le monde, en particulier dans des pays où le contexte politique est propice à diverses formes de pressions portant atteinte aux activités des défenseurs des droits humains.

En **2019**, le CCBE a envoyé
74 lettres de soutien aux avocats en danger
dans **29** pays à travers le monde



36% meurtres | tentatives de meurtre



35% arrestations | détention | emprisonnement



25% menaces | agressions | harcèlement | interdictions de voyager



4% radiations